

**JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION DES ABUS ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES**

**Nicolet, le 13 juin 2011** – La Table de concertation des personnes âgées de la MRC de Nicolet-Yamaska (TCPANY) a conçu un napperon afin de sensibiliser la population de cette MRC à la problématique des abus envers les aînés et pour informer les victimes ou les témoins d’abus des ressources pour le signalement et l’obtention d’aide. En ce sens, **plus de 10 000 napperons** sont distribués dans les restaurants et les résidences privées pour personnes âgées de la MRC de Nicolet-Yamaska. La diffusion des napperons a débuté cette fin de semaine dans les restaurants et résidences privées pour se poursuivre jusqu’au 15 juin, *Journée mondiale de sensibilisation des abus envers les personnes âgées*.

Les napperons visent à sensibiliser la population en général en fournissant quelques données statistiques, mais aussi à aider les victimes (ou les témoins) d’abus à briser le silence et à dénoncer ces situations inacceptables. Ainsi, on retrouve les numéros de téléphone de la ligne Aide Abus Aînés (1 888 489-2287), du CSSS de Bécancour–Nicolet-Yamaska, de la ligne Info-Social 811 et le 911 pour les urgences. Ce projet de sensibilisation a été réalisé en étroite collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec.

Au Québec, de 60 000 à 100 000 personnes âgées sont victimes d’agression et de négligence. La maltraitance envers les aînés peut prendre plusieurs formes : exploitation financière, négligence, violence physique et psychologique, etc. L’Organisation mondiale de la santé définit la maltraitance des personnes âgées « par un acte isolé ou répété, ou encore une absence d’intervention appropriée qui se traduit dans toute relation de confiance et cause un préjudice ou une détresse chez la personne âgée. » La maltraitance est souvent commise par une personne proche en qui l’aîné a confiance. En plus des conséquences physiques et de l’atteinte à la dignité, la maltraitance affecte grandement la qualité de vie et peut avoir comme conséquences : un sentiment croissant d’insécurité; le repli sur soi et l’isolement; de l’anxiété; de la détresse; la dépression et la confusion.

*La Table de concertation des personnes âgées de la MRC de Nicolet-Yamaska vise la concertation entre les membres dans le but d’améliorer et de protéger l’ensemble des conditions de vie des personnes âgées et d’encourager celles-ci à assumer leur rôle de citoyen et citoyenne.*

- 30 -

Source : Amélie Poulin, agente de planification, programmation et recherche CSSSBNY et membre de la TCPANY, 819 293-2071, poste 54156

Photo jointe au communiqué : Le comité de la TCPANY responsable du projet (Mme Pauline Poisson-Smith, Mme Amélie Poulin, M. Jean-Yves Thiboutot, est absente de la photo : Mme Jaimmie Lajoie)